

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7395223801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7395223801>

Cette annonce a été mise en ligne le **11 février 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*Société Civile Professionnelle «Eric BRÉCHETEAU et
Nathalie DAILLOUX-BEUCHET », titulaire d'un Office
Notarial ayant son siège à ANGERS (Maine et Loire), 29
boulevard Clémenceau*

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAÏ D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 décembre 2007,

Monsieur Gérard Michel Jacques GUÉNET, en son vivant Retraité, demeurant à ANGERS (49100) 4, rue du Figuier. Né à LE THOUREIL (49350), le 2 août 1941.

Divorcé de Mme Janine Gabrielle Louise Madeleine BRARD, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de SAUMUR le 6 septembre 1979, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à ANGERS (49000) (FRANCE), le 16 novembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nathalie DAILLOUX-BEUCHET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Eric BRÉCHETEAU et Nathalie DAILLOUX-BEUCHET », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à ANGERS (Maine et Loire), 29 boulevard Clémenceau, le 28 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nathalie DAILLOUX-BEUCHET, Notaire à ANGERS 29 boulevard Clémenceau, référence

CRPCEN : 49005, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ANGERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament (06 février 2025).

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex